

République Française

Département de l'Ardèche

**Syndicat Mixte du Conservatoire
Ardèche Musique et Danse**

Extrait du registre des délibérations du comité syndical.

Séance du Mardi 14 juin 2022

N° 865 | 2022

Objet : Adhésion à l'association FORMAT DANSE

Nombre de représentants au Comité Syndical : 12		Nombre total de voix du Comité Syndical : 18	
Collège des représentants du Département : 3 représentants (porteurs de 3 voix)		Collège des représentants des communes et des EPCI : 9 représentants (porteurs d'1 voix)	
Présents avec voix délibérative :	1	Présents avec voix délibérative :	3
Représentés par un pouvoir :	0	Représentés par un pouvoir :	3
Votants :	1	Votants :	6
Nombre de voix exprimables ¹ :	3	Nombre de voix exprimables ¹ :	6
Suffrages exprimés :	3	Suffrages exprimés :	6
Quorum² constaté = 7		Total des suffrages exprimés :	9

L'an deux mille vingt-deux, le mardi quatorze juin à dix-sept heures, en salle d'honneur de la mairie de Tournon-sur-Rhône, et après avoir été régulièrement convoqué par courrier en date du 7 juin 2022, le comité syndical s'est réuni en séance de droit, sous la présidence de Monsieur Paul Barbary. Le quorum, fixé à la moitié + 1 de ses membres (soit 7 personnes présentes ou représentées), était atteint (8 élus présents).

Etaient présents ou représentés avec voix délibérative :

1. *Elus du comité syndical :*

Mesdames : Pascale BORDE PLANTIER (titulaire), Mireille DESESTRET (titulaire)

Messieurs : Paul BARBARY (titulaire), Marc-Antoine QUENETTE (titulaire)

2. *Elus du comité syndical représentés par un pouvoir :*

Mesdames : Véronique Chaize (donne son pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE)

Messieurs : Philippe EUVRARD (donne son pouvoir à Paul BARBARY), Emile LOUCHE (donne son pouvoir à Paul BARBARY)

1. *Elus du comité syndical sans voix délibérative présents en visioconférence*

Madame Nadège VAREILLE

Etaient présents sans voix délibérative :

1. *Elus des communes, des EPCI et du Département :*

Madame Monique Lépine (Serrières), Danielle Lecomte (Tain-l'Hermitage)

2. *Autres présents :*

Mesdames : Valérie CHAMBOULEYRON, Estelle DELAFONTAINE, Amandine Riant

Messieurs : Lionel MARIANI, Arzel MARCINKOWSKI, Michel ROTTERDAM

Etaient absents ou excusés :

1. *Elus du comité syndical :*

Mesdames : Marie-Pierre CHAIX (titulaire), Anne CHANTEREAU (suppléante), Isabelle FREICHE (suppléante), Barbara TUTIER (suppléante), Françoise RIEU FROMENTIN (suppléante), Christelle REYNAUD (suppléante), Martine ROUMEZY (titulaire), Laetitia BOURJAT (suppléante),

Messieurs : Alain DEFFES (titulaire), Christophe FAURE (suppléant), Christian FEROUSSIER (titulaire), Patrick OLAGNE (suppléant), Denis REYNAUD (suppléant), Ronan PHILIPPE (titulaire)

Objet : Adhésion à l'association FORMAT DANSE**Le comité syndical,****Vu :**

- le Code Général des Collectivités Territoriales
- la convention de prêt de matériel ci-annexée ;

Entendu l'exposé du Président Paul BARBARY précisant l'objet de cette délibération :

- « Je sou mets à l'approbation du comité syndical l'adhésion à l'association Format Danse. Créée en 2009, Format est une structure artistique et culturelle, dédiée à la culture chorégraphique implantée en secteur rural. À partir des spécificités géographiques, culturelles et paysagères du secteur de l'Ardèche méridionale elle travaille la « mise en culture » de ce territoire pour en faire un espace vécu, approprié et pratiqué.
- Dans le cadre des spectacles donnés par l'orchestre Symphonique Départemental les 11 juin 2022 à Saint Félicien, 25 juin à la Grotte Chauvet, 1er juillet à Peaugres et 2 juillet à Baix, l'association va mettre à disposition **4 tapis de danse noir** (1,6 X 8m).
- En apportant son soutien à l'activité du Conservatoire Ardèche Musique et danse, l'association Format danse contribue au système d'entraide et de mutualisation de matériel sur le territoire. Il convenait à ce titre d'adhérer formellement à l'association à hauteur de 50€ afin de bénéficier de ce prêt (convention ci-annexée).
- Aussi, sur la base de cette présentation et des éléments communiqués, je vous propose :
 - o DE DECIDER l'adhésion du Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse à l'association Format Danse,
 - o D'AUTORISER le Président du Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse à signer tous documents relatifs à ce dossier (convention de prêt de matériel ci-annexée)
- Si cette proposition vous agréée, je vous invite à formaliser votre décision en adoptant le présent projet de délibération. » ;

Après en avoir délibéré par :**9 vote(s) « POUR »****0 vote(s) « CONTRE »****0 abstention(s)**

- o DECIDE l'adhésion du Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse à l'association Format Danse,
- o AUTORISE le Président du Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse à signer tous documents relatifs à ce dossier (convention de prêt de matériel ci-annexée)

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du Syndicat Mixte.